|  |
| --- |
| **Déclaration sur l’honneur du représentant légal de l’organisme demandeur** |

**À compléter et à signer par la personne légalement habilitée à signer au nom de l’organisme demandeur, tel que défini dans la partie A.3 du formulaire de candidature.**

|  |
| --- |
| Par la présente, je soussigné(e), habilité(e) à représenter le consortium, sollicite de l'Agence exécutive éducation, audiovisuel et culture (EACEA) une subvention d'un montant de ………………….. euros en vue de la réalisation [de l'action] dans les conditions décrites dans la présente demande.  Je certifie que les renseignements figurant dans la candidature [*insérer le titre du projet*], y compris la description du projet, sont, à ma connaissance, corrects, et déclare être au fait du contenu des annexes du formulaire de candidature.  Je confirme que l'établissement/organisation que je représente possède la capacité financière et opérationnelle pour mener à bien le projet proposé.  Je prends bonne note qu’aucune subvention, conformément aux dispositions du règlement financier applicable au budget général des Communautés européennes ([[1]](#footnote-1)) ne pourra être accordée aux candidats se trouvant dans l’une ou l’autre des situations suivantes:   1. qui sont en état ou qui font l’objet d’une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de concordat préventif, de cessation d'activité, ou sont dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales; 2. qui ont fait l’objet d’une condamnation prononcée par un jugement ayant autorité de chose jugée pour tout délit affectant leur moralité professionnelle; 3. qui, en matière professionnelle, ont commis une faute grave constatée par tout moyen que l’autorité contractante peut justifier; 4. qui n'ont pas rempli leurs obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou au paiement de leurs impôts et taxes, selon les dispositions légales du pays où ils sont établis ou celles du pays de l’autorité contractante ou encore celles du pays où sera exécuté la convention ou la décision; 5. qui ont fait l’objet d’un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, ou pour toute autre activité illégale portant atteinte aux intérêts financiers des Communautés; 6. qui, dans le cadre d’une procédure de passation de marchés publics ou d’octroi de subventions financée par le budget des Communautés, ont été reconnus en défaut grave d'exécution de leurs obligations contractuelles; 7. qui, dans le cadre de leur demande de subvention, sont confrontés à un conflit d’intérêts; 8. qui, dans le cadre de leur demande de subvention, se sont rendus coupables de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigibles par l’autorité contractante en application des conditions de participation à la procédure d’octroi de subventions, ou qui n'ont pas fourni ces renseignements.   J’atteste que ni moi, ni l’établissement pour lequel j’agis ici en tant que représentant légal, ne sommes dans l’un des cas susmentionnés, et déclare savoir que les sanctions prévues par le règlement financier peuvent être appliquées en cas de fausse déclaration.  Dans l’hypothèse où ma demande de subvention serait honorée, je permets à l'Agence exécutive éducation, audiovisuel et culture / à la Commission européenne de publier sur son site web ou sur tout autre support approprié:   * le nom et l’adresse du bénéficiaire de la subvention; * l'objet de la subvention; * le montant alloué et le taux de couverture des frais inhérents au projet approuvé   *Veuillez cocher la déclaration applicable à l’organisation dont vous êtes le représentant:*  Je déclare que l’organisation que je représente est:   * un organisme public ([[2]](#footnote-2)); * un organisme privé qui possède la capacité financière et opérationnelle de mener à bien l'action ou le programme de travail proposés et qu’il est en mesure de fournir une garantie bancaire pour le montant du/des premier (et deuxième, le cas échéant) versement(s) de préfinancement, sur demande de l’Agence exécutive éducation, audiovisuel et culture.   En signant ce formulaire de candidature, j'accepte toutes les conditions stipulées dans le cinquième appel à propositions (**EACEA/25/2011**) pour le programme Tempus, y compris les conditions générales publiées sur le site web de l'Agence exécutive éducation, audiovisuel et culture. Je déclare que tous les partenaires participant à ce projet ont donné leur accord sur le contenu de cette candidature et ont confirmé leur intention de mener à bien leurs tâches respectives. |
| Fait à: Date    /    /      (jour/mois/année)  Signature: Cachet de l'organisme demandeur  Nom et fonction en majuscules: |

1. Règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 248 du 16.09.2002), modifié par les règlements (CE, Euratom) n° 1995/2006 (JO L 390 de 30.12.2006) et (CE) n° 1525/2007 (JO L 343 de 27.12.2007). Ces documents peuvent être consultés dans le Journal officiel en ligne: <http://europa.eu.int/eur-lex/lex/fr/index.htm>. [↑](#footnote-ref-1)
2. Dans le cadre du programme pour l’éducation et la formation tout au long de la vie, toute école ou établissement d’enseignement supérieur spécifié par les États membres (les pays participants), ainsi que tout établissement ou organisme présentant des offres d'éducation et de formation dont plus de 50 % des revenus annuels au cours des deux dernières années provenaient de sources publiques de financement , ou qui est contrôlé par des organes publics ou leurs représentants, est considéré comme organisme public. Le financement de projets n’est pas considéré comme étant inclus dans les «revenus annuels» au sens de cette définition. [↑](#footnote-ref-2)